

Bienvenue à l'école
Les 3 Pierre



Une journée type en maternelle

Périscolaire 7h/8h20	En maternelle, les élèves sont accompagnés par les ATSEM de l'école sur l'ensemble des temps périscolaires. Les élèves ayant des difficultés pour prendre leur petit déjeuner peuvent prendre une collation sur le temps périscolaire du matin ou à l'école de 8h20 à 8h30.
Accueil en classe 8h20/8h30	
Classe 8h30/12h	Ateliers artistiques, ateliers de langage, ateliers mathématiques, motricité (30 minutes par jour). <i>Récréation : vélos, tricycles, trottinette, basket, espace herbé, structure, jeux libres...</i>
Pause méridienne 12h/13h50	En maternelle, les élèves sont accompagnés par les ATSEM de l'école sur l'ensemble des temps périscolaires. Les élèves de TPS et PS sont couchés vers 13h30.
Accueil en classe 13h50/14h	Les MS ont un temps de repos dans la salle de motricité à partir de 14h (sur lit).
Classe 14h/16h30	Ateliers artistiques, ateliers de langage, ateliers mathématiques. <i>Récréation : vélos, tricycles, trottinette, basket, espace herbé, structure, jeux libres...</i>
Périscolaire 16h30/19h (18h30 le vendredi)	En maternelle, les élèves sont accompagnés par les ATSEM de l'école sur l'ensemble des temps périscolaires.



ecole.0350557r@ac-rennes.fr



02 99 85 34 11

École sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Sieste/ temps de repos

Nous proposons la **sieste pour les TPS** et PS dans le dortoir (13h30/15h) et un **temps de repos pour les MS** (14h/14h30) **sur un lit** dans la salle de motricité. En fonction de leurs besoins physiologiques, les élèves de MS peuvent avoir besoin de continuer à faire la sieste. Nous nous adaptons donc au cas par cas et les laissons dormir si besoin.

Si vous constatez des difficultés d'endormissement le soir, n'hésitez pas à en informer l'enseignante qui pourra proposer d'adapter ce temps de sieste.

Rencontres enseignants / parents



Vous rencontrez l'enseignante de la classe lors du temps d'accueil mais ce temps n'est pas propice pour échanger de manière approfondie sur votre enfant. Vous pouvez échanger au quotidien **par mail**, via le **carnet de liaison**, en demandant un **rendez-vous** si vous avez une interrogation. En outre, tous les parents sont invités à venir **rencontrer les enseignants de l'école à la fin du premier semestre** (fin janvier). N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous souhaitez.

Admission et temps d'accueil des élèves de TPS et de PS

Les élèves de PS doivent faire leur rentrée en septembre. **Nous leur proposons un temps d'accueil au mois de mai/juin**. Ce temps d'accueil a lieu de 8h30 à 10h30. Nous demandons à ce qu'un des parents soit forcément présent. L'objectif est de permettre au parent de voir le fonctionnement de la maternelle et à l'enfant de commencer à se familiariser avec les espaces et les activités.

Les élèves de TPS peuvent faire leur rentrée en septembre, en janvier, au retour des vacances de printemps. Le temps d'accueil a lieu selon les mêmes modalités. Pour les élèves rentrant à l'école en janvier, nous le plaçons en décembre. Pour les élèves rentrant au retour des vacances de printemps, nous le plaçons avant ces mêmes vacances.





Le projet de l'école Aider les élèves à développer leur esprit critique

Objectif pédagogique 1 : Améliorer la maîtrise de la langue française et, tout particulièrement, des compétences de lecture et de vocabulaire

- Action 1 : Augmenter le nombre de mots connus par les élèves à travers une programmation des mots à connaître et grâce à une utilisation quotidienne de ces mots.
- Action 2 : Mettre en œuvre une pratique hebdomadaire d'apprentissage des sous-compétences de lecture : substituts, marques morphosyntaxiques, hypothèses... du CE1 au CM2.
- Action 3 : Mettre en œuvre une pratique hebdomadaire de la lecture implicite de la GS au CM2.
- Action 4 : Renforcer la place des activités de production d'écrit de la GS au CM2.
- Action 5 : Améliorer la fluence de lecture du CP au CE2.

Objectif pédagogique 2 : Mettre en œuvre un parcours citoyen basé sur un engagement de l'ensemble de la communauté éducative

- Action 1 : Renforcer le rôle des délégués des classes.
- Action 2 : Renforcer le dispositif "Messages clairs".
- Action 3 : S'assurer de la maîtrise des symboles de la République
- L'équipe pédagogique de l'école est inscrite au dispositif PHARE et, à ce titre, est formée à la gestion des situations de harcèlement.

Objectif pédagogique 3 : Diversifier et programmer l'enseignement artistique sur l'ensemble du parcours des élèves

- Action 1 : programmer le parcours de l'élève. (un type d'art par an, exposition, visite lieux culturels)
- Action 2 : mettre en place un outil de suivi du parcours artistique plus efficace.





Les plus

- Les élèves d'élémentaire vont à la **piscine pendant au moins 3 ans** (en élémentaire).
- Nous faisons en sorte que les élèves puissent bénéficier d'une **classe de découverte avec nuitées dans leur scolarité**.



- Nous bénéficions de **deux tableaux numériques** et d'une valise informatique avec **18 ordinateurs portables**.
- Nous proposons de **nombreuses activités sportives** : kinball, tir à l'arc, athlétisme (saut de haies, lancer de nerf, lancer de poids...), hockey, tennis, rollers, vélo, parcours de motricité, basket, handball...
- Nous postulons tous les ans au dispositif « **Musique à l'école** » qui nous permet de bénéficier de l'expertise d'un professeur de musique en CM. Nous mettons en place une chorale pour les élèves du CP au CM2.
- Nous proposons des **épisodes festifs réguliers** : Halloween, goûter de Noël, séance de cinéma à l'école, spectacle de la fête de l'école, exposition des productions artistiques.



- Tous les ans, un type d'art est travaillé. Des **sorties scolaires ainsi que des interventions d'artistes** sont réalisées en fonction des projets.

A bientôt !

